



ENSEMBLE, DRANCY POUR TOUS!

LIVRE BLANC POUR DRANCY

**86 Propositions en débat pour faire de Drancy,
une ville Jeune, Solidaire, Entreprenante, Epanouissante
et Citoyenne !**

Drancéennes, Drancéens !

Les 09 et 16 mars prochains, se tiendra l'élection municipale. Ce scrutin est important car il pèsera, avec la politique Nationale menée par le Président de la République, sur la vie quotidienne de chacun d'entre nous.

Depuis bientôt deux ans, le Collectif Drancy Citoyens est allé au devant de la population de notre Ville, pour mettre en œuvre un véritable débat sur l'avenir de Drancy et les aspirations de ses habitants et il a fait le choix de participer à la liste « En Avant Drancy ».

En effet, loin des tentatives communautaires ou des promesses intéressées, notre démarche citoyenne se situe à l'opposé de la politique conduite par l'actuel député Maire de la ville, qui préfère la communication à la discussion.

Nous avons pris acte de la volonté des Drancéennes et Drancéens qui, lors des dernières élections municipales, ont élu Monsieur LAGARDE et son équipe, même si beaucoup de nos citoyens ne connaissaient pas l'engagement politique de notre Maire.

Nous avons pris également acte des actions réalisées par la nouvelle municipalité et, comme vous, nous nous réjouissons notamment de l'effort d'embellissement de nos rues.

Mais la politique qui doit se traduire par des actions concrètes sur la vie quotidienne de nos concitoyens, ne se limite pas au fleurissement des ronds-points et, comme pour les illusionnistes, ce qui est montré sert souvent à cacher le reste.

Nous savons que lors de cette prochaine échéance électorale, Monsieur LAGARDE, qui conduira sa liste UMP-Nouveau Centre, reprendra sa stratégie de « ni de droite, ni de gauche » et qu'il partira en campagne en taisant ses véritables engagements politiques et, notamment, ses liens très forts avec le Président Monsieur SARKOZY.

Mais nous pensons que la politique n'est pas de la communication et que les Citoyens ont les moyens de « traverser le miroir » et d'apprécier réellement la politique mise en place depuis l'arrivée du nouveau Maire et de s'interroger de l'avenir qu'il souhaite pour notre Ville.

En effet, nous sommes en face du pouvoir d'un seul, de la mise en place de réseaux et de l'utilisation de réflexes communautaires.

Pour sa part, **le Collectif Drancy Citoyens s'emploie à proposer une alternative** à cette hégémonie et à apporter des propositions concrètes pour envisager une autre politique pour Drancy.

Collectif Drancy Citoyens – Mars 2008

En effet, Monsieur le maire, veut faire croire qu'il y a d'un côté le retour à la gestion des « communistes » et de l'autre celle de l'avenir, qu'il souhaite représenter.

Rien n'est moins faux et l'opposition, peut désormais rassembler, a su se projeter dans un nouveau projet qui tire les leçons des erreurs passées.

Il faut que les Drancéennes et Drancéens élisent maintenant leurs représentants, non pas sur la base du nombre d'apparitions de notre maire à la télévision, mais sur le contenu des projets défendus par chaque liste.

Notre collectif a fait le choix de participer à la seule liste qui rassemble les forces de gauche, de progrès et citoyennes et s'est construite autour d'un véritable projet pour Drancy et nous appelons donc au Vote pour la liste « EN AVANT DRANCY ».

Mais en plus de cette participation active, le Collectif Drancy Citoyens a souhaité apporter une contribution spécifique dans cette campagne électorale, en continuant à défendre toutes les propositions, élaborées lors des rencontres que nous avons menées avec nos concitoyens ces derniers mois.

Nous mettons donc aujourd'hui ces propositions en débat pour sortir ainsi des simples techniques de communication ou de diabolisation, qui nous paraissent relever du mépris envers nos capacités d'analyse.

Non, les Drancéennes et Drancéens, comme d'ailleurs les Français au plan national, ne veulent plus se contenter de discours sans débats et de politiques sans concertation.

La Citoyenneté c'est le débat, mais c'est aussi le courage, celui de dire clairement ce que l'on veut pour Drancy.

Nous pensons que la majorité municipale actuelle, veut vider notre ville de sa population, souvent d'origines ou de conditions modestes, pour permettre l'installation de classes aisées et supérieures.

Si cette dernière a pour ambition de transformer notre Ville en un second « RAINCY », nous pensons au contraire que chacun doit trouver sa place dans notre Commune.

Ensemble, Drancy pour Tous ! Telle est notre devise mais, bien au-delà, c'est d'une véritable ambition pour Drancy, **un projet pour l'avenir et donc pour nos enfants**, que nous voulons vous soumettre.

Pendant la campagne le dialogue continu et les militants du Collectif Drancy Citoyens continueront à privilégier le débat et la réflexion, sur toute autre approche.

Tel est le sens de ce « **LIVRE BLANC POUR DRANCY** » que nous soumettons au débat public.

1. Pour une ville Jeune **Education, Ecole, Etudiant**

L'éducation est une des questions centrales qui se pose à notre ville, même si la question du contenu, de l'organisation, des résultats de l'ensemble de notre système scolaire ne sont pas de la responsabilité directe de la commune, cependant les moyens mis en œuvre par la municipalité actuelle ne sont pas à la hauteur des exigences d'aujourd'hui. Aussi, il nous semble indispensable dans le cadre de l'Egalité Républicaine et Laïque assuré par l'école d'aujourd'hui, que nos efforts soient portés sur la réussite éducative, la mixité sociale, l'amélioration des conditions d'accueil, la prise en charge du périscolaire et la mise en œuvre d'une politique ambitieuse d'accompagnement en direction des jeunes étudiants de la commune.

Dans ce cadre là, nous proposons:

1. La **construction d'un nouveau groupe scolaire sur le quartier de l'économie et d'une salle de sport attenante.**
2. La **refonte des quotients familiaux** pour permettre au plus grand nombre de participer aux activités et prestations municipales.
3. En partenariat avec le conseil Régional, qui en a la compétence, **la réalisation, enfin du second lycée pour la ville.**
4. La mise en place de **pôles d'excellence pour le lycée Eugène DELACROIX.**
5. Création d'une section « Histoire de l'Art » et d'une section « Théâtre » .
6. **La création d'un Contrat Municipal Etudiant** prévoyant le versement d'une bourse d'étude et/ou de projet en contre partie d'un temps de travail portant sur l'aide aux devoirs, ou toute autre prestation d'intérêt collectif au service des enfants des écoles et des collèges de notre ville.
7. **La création d'une résidence étudiante** près du pôle Gare de Drancy.
8. la mise en place progressive d'un **prix du repas, dans les restaurants scolaires, facturé à un montant symbolique, pour tous** les enfants déjeunant dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville.

La Petite Enfance.

La question de l'accès à l'emploi est intimement liée à la possibilité, pour les jeunes parents notamment, de pouvoir recourir à un mode garde adapté. Malgré la présence de nos 6 crèches et d'une halte garderie sur notre ville, force est de constater que nous sommes encore très loin de couvrir les besoins et de répondre à la demande de nombreux parents sur liste d'attente, c'est pourquoi, nous proposons :

9. La création, en partenariat avec la CAF et le Conseil Général, de **100 places supplémentaires, pour les structures de la Petite Enfance**, sur la durée du mandat.
10. **La création d'une crèche familiale de 80 places avec le recrutement de 30 postes d'assistantes maternelles agréées.**
11. **La création de 20 places supplémentaires, en multi-accueil, pour satisfaire aux besoins de garde journalier ou hebdomadaire.**

Jeunesse

Les jeunes portent en eux et avec nous, l'avenir de notre commune. Il nous appartient, à chaque fois que cela est possible de les associer, non pas en leur donnant la possibilité de s'exprimer dans des structures de pseudo concertation où tout est décidé par avance y compris la composition, mais de les responsabiliser et de les faire participer au même titre que chaque citoyen de notre commune.

Dans le même temps, il conviendra de tenir compte des pratiques culturelles et de loisirs des jeunes d'aujourd'hui et des difficultés qu'ils rencontrent dans le cadre de leur insertion sociale notamment dans les domaines du Logement, de l'Emploi, de la Santé.

La Jeunesse sera donc une de nos priorités et pour cela nous proposons :

12. **De faire du Service Municipal de la Jeunesse, une structure qui porte les préoccupations des Jeunes de la ville** et les accompagne, en lien avec les autres services municipaux et partenaires, dans la mise en œuvre de leur projets de vie et ce dans tous les domaines (Etudes, Santé, Logement, Emploi, Culture, Sport, Loisirs, Formation, Citoyenneté,...)
13. **De revaloriser, de qualifier et d'aider à l'accès à des formations de haut niveau, les professionnels de l'encadrement des activités et mission portés en direction de la jeunesse.**
14. **D'impulser une politique forte d'accès des jeunes à la Culture et dans ce cadre, de créer une salle de d'expressions artistiques, de diffusion et enregistrement des musiques amplifiées.**
15. **La mise en place d'Aide aux projets individuels ou collectifs de caractères Culturels-Environnementaux-Humanitaires.**
16. **L'Aide à la création d'Associations de Jeunes**

Loisirs -Enfance

Les centres de loisirs de la ville et les accueils périscolaires se sont éloignés de la mission éducative qui les caractérisait. Aussi, il convient aujourd'hui :

17. **De mettre en place des structures de loisirs éducatifs** dont la priorité serait centrée sur **l'accès à la culture**. De créer des partenariats forts avec les structures « culturelles » de la ville et les centres de loisirs (médiathèque, bibliothèques de quartier, conservatoire, service culturel, service des archives...) Inclure aussi le Service Municipal de la Jeunesse dans cette démarche d'accès et de découverte de la culture. Il est également proposé de développer une politique **de partenariat forte avec des associations à vocations socio-éducative et sportive** de la commune.
18. **Permettre une formation de haut niveau pour les animateurs en charge de l'encadrement des enfants.**

2. Pour une ville Solidaire

Logement

Il s'agit d'une question centrale dans notre commune et pas simplement sur la question du droit au logement. En effet, nous habitons Drancy, nous y avons nos racines, nos habitudes et souvent, notre famille et le logement restent nos points d'ancrage dans la commune. Mais nos enfants, où habiteront-ils ?

Vous avez constaté que les programmes immobiliers qui se sont développés, avec l'appui de la Municipalité actuelle, offrent des logements de standing dont la plupart des Drancéens ne peuvent profiter. Pensez-vous que nos enfants pourront se payer un 2 pièces à plus de 100 000 € ? Non !

Alors que nous avons plus de 2000 demandeurs de logements sur notre ville, et que nous constatons une précarisation de plus en plus importante pour bon nombre de nos concitoyens, la politique menée par la municipalité actuelle conduit à vider Drancy des gens de condition modeste et poussera inévitablement nos enfants à quitter la ville pour trouver un toit !

Nous refusons cette logique et nous proposons :

Collectif Drancy Citoyens – Mars 2008

19. La réalisation d'un programme de **1200 logements sociaux normes HQE**, au sein du parc public de l'OPHLM, dans le cadre de la **création d'un nouveau quartier autour du pôle de la gare de Drancy**.

20. Permettre l'**accession sociale à la propriété de Drancéens locataires depuis au moins dix ans** de leur logement de l'OPHLM de la commune pour 20% des logements existants soit 1200 appartements. Les prix seront établis selon des conditions de ressources. Cette proposition sera réalisée en lien avec le programme de réalisation des 1200 logements sociaux, selon le principe suivant : **1 logement du parc HLM vendu = 1 logement social réalisé.**

21. D'imposer une véritable **maîtrise foncière afin de permettre la construction de logements sociaux à taille humaine**, compte tenu des besoins de notre commune.

22. La **création d'hébergements d'urgence** pour les citoyens de Drancy en détresse. (SDF, femmes et hommes en situation de danger etc..) et l'application de la loi DALO.

23. De favoriser la **mixité sociale en permettant l'accès des logements à toutes les catégories de la population en contre partie d'un loyer proportionnel** aux possibilités contributives de l'occupant (selon un barème lié au quotient familial et aux ressources).

24. Mettre en place un **plan pluri annuel de réhabilitation des logements**, des ascenseurs et des halls d'immeubles, quartier par quartier.

Santé - Action sociale - Retraités

L'offre de soins diminue dans les quartiers. Les Centres Municipaux de Santé ont de plus en plus de mal à fonctionner et à proposer à nos concitoyens des prestations de qualité. La santé est un droit et la collectivité a le devoir de concourir à sa réalisation.

La solidarité est un des piliers de l'intégration sociale. Elle doit être permanente dans nos actions et se traduire par un soutien de la commune pour permettre aux Drancéens les plus modestes et ceux, les plus en situation de fragilité, d'accéder aux prestations et activités organisées par la ville.

Elle doit également se préoccuper de retisser les liens entre les générations, notamment avec les personnes retraitées. C'est pourquoi nous proposons :

25. De **réhabiliter les Centres Municipaux de Santé** de la commune afin de proposer une offre de soins de qualité et de proximité dans chaque quartier de la ville. Mettre en place dans les CMS, dans le cadre d'une politique de prévention, des distributeurs de seringues propres ainsi que des distributeurs de préservatifs

26. De **développer le partenariat avec les établissements de santé spécialisés** sur la commune, afin de permettre un meilleur accès aux Drancéens à ces derniers.

Collectif Drancy Citoyens – Mars 2008

- 27 De **développer des campagnes de sensibilisation et d'éducation** auprès des familles et des enfants des écoles sur les questions de **l'hygiène alimentaire et de l'obésité**.
- 28 De **prendre en charge à 50% les soins de prévention bucco-dentaire pour les enfants de 2 à 6 ans**.
- 29 De développer, en partenariat avec les associations de quartier, les **activités en direction des personnes retraitées afin de rompre l'isolement** dans lequel vivent certains de nos concitoyens.
- 30 -De mettre en place **un programme ambitieux, en direction des personnes présentant des situations de handicaps**, pour leur permettre l'accès à toutes les installations et l'ensemble des activités municipales.
- 31 D'appliquer **l'accès au travail des handicapés pour les emplois municipaux**, dans toutes les catégories de personnel (A, B,C) à hauteur de 7 % des postes. (La loi impose 6 % nous en sommes à 4 %)
32. **Prendre en charge financièrement à hauteur de 50 %, le coût du déplacement avec l'aide du service PAM (plan des Personnes A Mobilité réduite)**

Sécurité- Prévention- Tranquillité Publique

La sécurité est un droit fondamental pour tous et pour chacun. La politique menée par la municipalité actuelle n'a pas amené les résultats escomptés. La sécurité des biens et des personnes est et doit rester de la responsabilité de l'Etat.

Par contre, le règlement des petits conflits de voisinage, des problèmes de stationnement et de la circulation, des incivilités de la vie quotidienne, **nécessitent la présence d'une police municipale de proximité**. Cependant, il convient également de porter nos efforts dans une politique de prévention beaucoup plus ambitieuse que celle mise en place actuellement

Aujourd'hui, nos concitoyens continuent de vivre au quotidien des situations d'insécurité inacceptables. C'est pourquoi nous proposons :

33. **De créer dans chaque quartier un îlotage de proximité** permanent permettant d'intervenir sur les problèmes d'incivilité et les conflits de voisinage.
34. **De gérer la sortie des établissements scolaires par la présence d'agents de médiation** et de prévention.
35. **De développer des partenariats avec les associations de quartier** pour favoriser la mise en place d'actions de prévention.

36. De mettre en place un **plan pluri annuel d'équipement et de renforcement de l'éclairage public** dans certains lieux sensibles, afin de **réduire le sentiment d'insécurité**.

3. Pour une ville Entreprenante

Emplois - Entreprises - Economie - Recherche

La Municipalité actuelle tente visiblement de transformer la ville de Drancy en cité résidentielle pour personnes aisées.

Aucun programme de développement économique ambitieux n'a été élaboré.

Notre projet consiste à redynamiser l'économie locale et permettre ainsi aux Drancéens de trouver plus facilement du travail.

Nous développerons pour cela un partenariat soutenu avec la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) ainsi qu'avec la communauté d'agglomérations de Plaine Commune afin de permettre à la Ville de s'inscrire dans un projet départemental ambitieux.

Nous inscrirons également notre action dans une nouvelle intercommunalité fondée sur la définition et la mise en oeuvre de projets partagés. C'est ainsi que nous proposons :

37. **La création d'une Maison des Entreprises** qui pourrait remplir plusieurs fonctions dont un Lieu d'accueil et de renseignements des entreprises, existantes ou en voie de création. Ce lieu, pourrait être ouvert et animé sur le modèle des Maisons de Justice et du Droit.
38. **La création d'une communauté d'agglomération** avec les communes limitrophes de notre territoire.
39. Le réaménagement de l'avenue Marceau (lumières, stationnement) pour **réactiver l'activité commerciale**.
40. **L'aménagement industriel des friches** (Elm Leblanc ou casse).
41. La création d'un **pôle d'excellence spécifique à Drancy (Imagerie médicale)**
42. **La réactivation de l'ADEL** (Agence de Développement Economique Local)
43. D'intégrer dans les négociations relatives à l'accueil d'entreprises sur des terrains communaux, **une clause sociale permettant de favoriser l'emploi local**.

Transports

Les transports représentent actuellement une véritable « plaie » dans la vie quotidienne de nombreux de nos concitoyens. En effet, des milliers de Drancéens utilisent chaque jour les transports en commun pour se rendre au travail et se plaignent des problèmes rencontrés dans l'utilisation notamment du RER B. Force est de constater que la municipalité actuelle

Collectif Drancy Citoyens – Mars 2008

a été incapable d'apporter des améliorations significatives dans ce domaine. Aussi, nous proposons

44. La négociation avec la SNCF-RATP, ainsi que les collectivités qui en ont la compétence ,le Syndicat des Transports d'Ile de France et le Conseil Régional, pour **obtenir une rotation de passage de 5 minutes des RER aux heures de pointe.**
45. **Le réaménagement du pole gare de Drancy** dans un quartier renouvelé.
46. D'ouvrir, dans le cadre du futur **Contrat de Projet Etat Région**, les négociations devant aboutir au **prolongement de la ligne 5 du métro** avec un tracé allant de la préfecture de Bobigny à la gare RER de Drancy, en passant par le lycée E. Delacroix.
47. **De mettre en place des lignes régulières de minibus**, par exemple électriques, assurant des dessertes régulières et transversales, afin « d'irriguer » l'intégralité du territoire de la commune.

4. Pour une ville Epanouissante **Culture**

La politique actuellement menée représente une nette régression en terme d'offres et de qualité.

Aujourd'hui on peut constater qu'il n'y a plus de spectacle de jazz, moins de moments festifs, un conservatoire réduit dans ses activités, limité dans son accueil et des associations sportives en déshérences pour certaines.

Nous voulons conjuguer la culture et les loisirs dans tous les domaines et pas simplement dans un populisme béat.

Cela implique plus de diversité mais également d'oser enfreindre les règles du « tout commercial ». C'est pourquoi nous proposons :

48. D'ouvrir notre ville à la création et à la diffusion par la tenue de festivals, **l'accueil de troupes et d'artistes en résidence**, sur la base d'un travail pédagogique partagé avec les établissements scolaires de la ville ainsi que les groupes artistiques locaux (Musique, Théâtre, Arts plastiques...)
49. De permettre **l'ouverture du cinéma municipal le week-end** avec des séances le vendredi et/ou le samedi à 22 heures.
50. En matière d'équipement, il convient de **réhabiliter le fonctionnement du conservatoire** afin de lui donner pour ambition d'être transformé à terme en Conservatoire à Rayonnement Départemental à l'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique et de lui donner des objectifs d'excellence tout en permettant son accès au plus grand nombre et notamment aux Drancéens de conditions modestes. Le développement de l'intercommunalité permettrait d'aller dans ce sens.

Collectif Drancy Citoyens – Mars 2008

51. De mettre en place **une saison culturelle** où pourront se conjuguer des spectacles grand public et des **spectacles de création contemporains**
52. Des **retransmissions vidéos des spectacles** gratuits de droits sur le site Internet de la commune.

Sports

Le sport est une activité essentielle pour l'épanouissement de chacun d'entre nous. Aussi la commune a un rôle important à jouer pour sa promotion car il contribue également au « mieux vivre ensemble » et à mettre en place des activités et des disciplines qui nous permettent de nous rencontrer et de nous enrichir mutuellement.

La commune de Drancy, forte de ses soixante six mille habitants nécessite une politique ambitieuse en la matière et d'avoir des équipements et des structures adaptés à sa taille,

c'est pourquoi nous proposons :

53. **La réhabilitation du stade Guy Moquet en un complexe sportif** intégrant les activités de l'athlétisme, qui sont actuellement délocalisées au Bourget, avec une véritable **piste d'athlétisme** permettant d'accueillir des compétitions de niveau régional.
54. **La création d'un gymnase dans le quartier de l'Economie**, afin de répondre aux besoins du nouveau groupe scolaire qu'il sera nécessaire de réaliser dans ce quartier et permettre enfin au groupe scolaire Jean Macé d'accéder à des activités sportives d'intérieur.
55. De développer le **partenariat avec les clubs sportifs locaux** pour une plus grande et une meilleure formation des entraîneurs bénévoles.
56. **D'élargir au samedi matin les activités de l'Ecole Municipale des Sports** dans le cadre de la modification nationale des horaires des écoles maternelles et élémentaires.
57. La transformation et la réhabilitation des salles Petieu en **Maison des Arts Martiaux**.
58. **La création d'un Abonnement Pass Annuel** qui permettrait aux Dranceens de pouvoir pratiquer différents sports de leur choix, en partenariat avec les clubs sportifs de la ville.

5. Pour une ville Citoyenne

Vie associative

Ce qui fait le ciment d'une ville c'est sa capacité à créer les conditions du « Bien vivre ensemble » dans le respect de tous et de chacun, sur des règles établies sur les valeurs de la dignité, de la tolérance et de la solidarité.

Les associations, de part leur diversité, leur engagement et l'implication de centaines de bénévoles participent à cette démarche, c'est pourquoi, nous proposons :

59. De renforcer la place des associations par la **création d'un conseil de la vie associative locale.**
60. De mettre en place une **politique de partenariat** avec les associations sous la forme de **contrats d'objectifs partagés**
61. **De créer un Espace Festif et de convivialité** en réhabilitant un ancien bâtiment situé sur une de nos friches industrielles. Cet équipement pourrait être loué aux Drancéens souhaitant **organiser des évènements familiaux comme les mariages,...** Son implantation devra respecter son environnement immédiat et ne pas produire de nuisances sonores.
62. **Donner une nouvelle impulsion au fonctionnement du Comité de Jumelage** de notre ville qui doit être un symbole et un vecteur de Tolérance, de Fraternité, d'Amitié, de Découverte et d'Echange culturel, entre les pays du monde, ainsi que les régions de notre pays.

La démocratie locale et les Conseils de quartier

Nous constatons que la Ville de Drancy est dirigée par une petite équipe qui ne se préoccupe jamais des aspirations des Drancéens et qui méprise leur avis.

Nous souhaitons mettre en place des structures permettant une véritable démocratie participative, pour rompre avec des pratiques d'un autre temps.

Ecoute des Drancéens, mais également des personnels communaux ou des entreprises, telle doit être la démarche systématique des élus.

C'est pourquoi, nous proposons :

63. **La mise en place, dans chaque quartier, de véritables lieux d'écoute, de concertation et d'élaboration citoyenne : « Paroles de Quartier »** dotés de moyens spécifiques, portés par les habitants et les élus du quartier et animés par un maire adjoint de quartier, véritable relais auprès de la municipalité et du conseil municipal.
64. **La mise en place de référendums d'initiatives locales** pour tous les projets d'investissement, non prévus dans le programme municipal initial, et dont le montant global est supérieur à 5 M€ HT.

65. **La création d'une assemblée des Jeunes adultes**, chargée de recueillir les opinions, envies, revendications ou espoirs de ces jeunes citoyens et qui pourrait être élue sur la base des inscriptions sur les listes électorales, favorisant ainsi l'engagement civique.
66. **La création d'une assemblée Consultative du Logement** dans laquelle représentants des bailleurs et des locataires seraient élus, et qui serait chargée de donner un avis sur tous les projets d'urbanisme et de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme).
67. **La création d'une assemblée des Associations** permettant une expression globale du tissu associatif et une plus grande lisibilité de l'offre, mais également des demandes.

Environnement-Cadre de Vie

La nouvelle place de la mairie, certes est belle avec ses jets d'eau, mais on voit bien que la politique menée par la municipalité est celle du « Tout à la Voiture ». Pollution et nuisances sont au rendez - vous et vont à l'encontre de l'amélioration du cadre de vie.

Nous souhaitons repenser la politique environnementale de la commune, en nous tournant vers l'avenir et en ayant une double préoccupation : la première en portant nos efforts sur l'amélioration et la préservation de l'environnement local, la seconde en pensant à chacune de nos réalisations, au devenir de celles-ci pour nos enfants et les générations à venir.

Par ailleurs, il nous semble important, pour la tranquillité citoyenne, et pour éviter le développement de certaines pathologies, de réduire de façon significative les pollutions et les nuisances sonores dans tous les quartiers de la ville. C'est pourquoi, nous proposons :

68. **La mise en place d'un plan pluriannuel de dépollution sonore** et de prévention des nuisances de certains sites et ce dans tous les quartiers de la ville.
69. **La réalisation d'un Plan de Déplacement Urbain** qui comprendrait notamment **l'aménagement de pistes cyclables, de nouvelles zones piétonnières** dans tous les quartiers de la ville. Ce plan devra prendre en compte les projets d'aménagement en cours portés par le Conseil Régional et le Conseil Général.
70. **La création et la revalorisation des espaces verts** dans chacun des quartiers de la ville.
71. **Le renforcement de l'isolation thermique de l'ensemble de nos bâtiments communaux.**

Collectif Drancy Citoyens – Mars 2008

72. L'intégration dans le cahier des charges des marchés publics conclus par la ville, de la close portant sur la protection et la préservation de l'environnement.
73. Parce que la commune a un devoir d'exemplarité et d'incitation auprès de nos concitoyens, il est proposé que **tous les nouveaux véhicules achetés par la ville soient respectueux de l'environnement** et que les véhicules actuels soient progressivement équipés de dispositifs adaptés.

Fiscalité locale et Impôts locaux

Les ressources de la commune (128 millions d'euros annuellement), au-delà des moyens qui lui sont consentis par l'Etat (Dotation Globale de fonctionnement, Dotation de Solidarité Urbaine, Fond de Solidarité de la Région Ile de France), sont constituées essentiellement par la fiscalité locale.

La gestion de la municipalité actuelle a amené à une hausse démesurée de l'endettement de la commune et donc de l'endettement de chacun d'entre nous et de la génération à venir, avec des emprunts à long terme. Cette situation n'est pas supportable, c'est pourquoi, Il nous paraît indispensable de travailler à de nouvelles formes de coopération intercommunale plus ambitieuses, permettant de mieux mutualiser les moyens et la prise en charge de prestations ou de compétences d'intérêts collectifs. Par ailleurs, concernant la fiscalité locale, nous proposons de :

74. Prendre l'engagement de **maintenir, durant tout le mandat 2008-2014, une fiscalité locale, notamment les impôts locaux, n'excédant pas annuellement le niveau de l'inflation.**
75. **Réduire l'endettement actuel de la commune, en le ramenant à la moyenne nationale des communes de notre importance.**
76. **Dégager des marges de manœuvres, en agissant sur l'accroissement de l'autofinancement net de la commune, en mettant en place une politique volontariste de projets et de compétences mutualisés, dans le cadre de la construction d'une future Communauté d'Agglomération avec les communes limitrophes.**

Urbanisme

L'urbanisation de notre commune progresse de façon chaotique, la mise en place du nouveau Plan Local d'Urbanisme (anciennement Plan d'Occupation des Sols) n'a pas réglé les problèmes, il les a même accentués et dans certains cas, a aggravé la situation en réduisant de façon injuste les droits à construire de petites propriétés que de nombreux

Collectif Drancy Citoyens – Mars 2008

Drancéens de conditions modestes ont mis toute une vie de travail à acquérir. Dorénavant, on ne peut même pas poser d'abris au fond de son jardin. La ville reste désespérément morcelée, des quartiers entiers vivent sur les villes voisines, on n'a pas le sentiment d'appartenir à la commune de Drancy. C'est pourquoi nous proposons de :

77. **Créer un véritable centre ville attractif** ainsi que des lieux de centralité dans tous les quartiers de la commune notamment du point de vue de la diversité et de la qualité des commerces, en utilisant le droit de préemption dont la ville dispose pour les baux commerciaux
78. **Repenser et organiser la place de la voiture** en créant des zones trente (circulation voiture limitée à trente km/h) en centre ville et dans les différents quartiers de la ville.
79. De mettre en œuvre une ambitieuse politique de **construction HLM à la norme HQE (Haute Qualité Environnementale)**, avec la réalisation de 1200 logements pour répondre à nos besoins, ceux-ci étant financés en permettant l'accès social à la propriété de locataires de 20% du parc de l'OPHLM, soit 1200 logements.
80. **La négociation et la récupération des terrains de la gare de triage avec Réseau Ferré de France**, permettant ainsi la **création d'un nouveau quartier autour du pôle gare**, comprenant habitations, équipements, services publics de proximité et de régler enfin la question des nuisances sonores.
81. **Réexaminer de façon concertée le Plan Local d'Urbanisme** (anciennement Plan d'Occupation des Sols) en permettant au Drancéens d'être rétablis dans leurs droits à construire et d'être véritablement propriétaires chez eux.

Les services publics locaux

Les services publics locaux (Services de la Mairie, la Poste, EDF-GDF, Education Nationale, le service publique de l'Eau, RATP-SNCF,...), concourent à ce que chaque Drancéen puisse accéder dans sa vie quotidienne à des services ou à des prestations ouverts à tous et à chacun. Par ailleurs l'évolution des technologies a transformé nos rapports avec ceux-ci. Il convient donc, pour nous, d'adapter ces évolutions avec les pratiques d'aujourd'hui, de considérer les services publics locaux comme les garants de l'égalité républicaine et laïque pour chacun de nos concitoyens de la commune et ce dans tous les quartiers de la ville.

Aussi, pour cela nous proposons :

82. **De remettre au cœur de la gestion municipale, la place du personnel et des services communaux**, notamment dans la mise en place avec les organisations syndicales d'un **dialogue social renouvelé**, d'une **revalorisation du régime indemnitaire**, de **moyens supplémentaires pour la formation** et de la mise en place d'une commission paritaire pour l'évolution des carrières. **En développant et en favorisant le travail transversal entre les services.**

Collectif Drancy Citoyens – Mars 2008

83. D'appliquer, pour la défense et l'organisation des salariés, la loi sur les subventions de financement public. Pour cela **nous rétablirons la subvention accordée au fonctionnement de la Bourse du Travail locale et le soutien à l'activité des organisations syndicales** de la commune.
84. D'assurer, dans chaque quartier de la ville, un **service public de proximité comprenant les services municipaux**, l'ilotage de proximité pour les questions de sécurité, les services de la poste ainsi que des permanences sociales et d'accueil.
85. La mise en place, d'une part du règlement par prélèvement automatique et par carte bancaire pour l'ensemble des activités et prestations municipales et d'autre part, la **mise en place de l'e-administration avec les services de la commune**, permettant de réaliser un certain nombre de démarches administratives en **utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication d'aujourd'hui**.
86. **Le retour en gestion directe par la commune du service public de l'EAU** actuellement confié en délégation de service public, afin de réduire de façon significative la Facture d'EAU de chaque Drancéen.